

opposés. Voici les couleurs de ces drapeaux avec la date de création du régiment :

Béarn, 1590 : Violet et aurore, par opposition.

Artois, 1610 : Jaune et bleu, par opposition.

Guyenne, 1610 : Violet et rouge, par opposition.

Berry, 1637 : Vert et jaune, par opposition.

La Sarre, 1651 : Noir et cramoyse, par opposition.

Royal Roussillon, 1655 : Bleu, rouge, vert, noisette, en faisant le

tour des carrés par le haut et depuis la hampe; la croix parsemée de lys d'or.

La Reine, 1661 : Vert et brun, par opposition; la croix semée de fleurs de lys avec quatre couronnes au centre.

Languedoc, 1672 : Violet et feuilles mortes, par opposition.

A ces renforts, il faut joindre :

1° La garnison régulière de la colonie, soit deux mille hommes de la marine.

2° Les milices canadiennes qui, par la levée en masse, fourniront jusqu'à quinze mille hommes. C'est là un effort exceptionnel et temporaire, car il est indispensable que les habitants soient laissés quelques mois aux travaux des champs, leur absence prolongée étant déjà l'une des principales causes de la disette qui va sévir si lourdement sur le pays.

3° Les sauvages, dont l'appoint est variable, et l'appui incertain.

Au total, l'armée franco-canadienne, pendant la lutte suprême, ne dépassera pas dix-huit mille hommes. L'ennemi

nous opposera des forces trois ou quatre fois plus nombreuses.

